

> DIRECTION DE L'OFFICE DE L'URBANISME

HALTE CEVA CAROUGE-BACHET

NOUVELLE ÉTAPE DE CHANTIER – MODIFICATION DES FLUX MOBILITÉ DOUCE

DÈS LE 1^{ER} OCTOBRE 2018 – DURÉE 3 MOIS ENVIRON

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



voitures



deux-roues
motorisés



livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

QUOI, COMMENT ?

L'Office de l'urbanisme procède à la réalisation de travaux d'aménagement d'espaces publics en lien avec l'adaptation de l'infrastructure tramway du Bachet-de-Pesay et de la halte du Léman Express.

L'avenue Eugène-Lance est fermée au trafic automobile à hauteur du chemin de Pesay en direction de la route de Saint-Julien jusqu'à fin 2018. L'accès au chemin des Anémones et à la station-service n'est pas possible depuis l'avenue Eugène-Lance. Les usagers rejoignent la route de Saint-Julien via le chemin de Pesay. La mobilité douce est maintenue.

La route de la Chapelle est ouverte à la circulation automobile depuis la route de Saint-Julien en direction de Troinex. Par contre le sens descendant par la route de la Chapelle reste dévié, comme actuellement par la rue des Avanchis.

La mobilité douce (cycles et piétons) est maintenue et le cheminement sur la plateforme côté Salève est remplacé par un cheminement proche de la route de Saint-Julien. Le franchissement de la route de Saint-Julien est assuré par les passages vélos et piétons.

Le passage sous-voie reste fermé à toute circulation jusqu'à nouveau avis.

Le chemin du Trèfle-Blanc reste ouvert à la circulation automobile et à la mobilité douce. **La voie verte longeant le tram** entre Plan-les-Ouates et le Bachet reste **ouverte jusqu'aux arrêts des trams au Bachet** Les aménagements spécifiques assureront la sécurité des usagers.

Le tram 12 et les lignes de bus gardent leur parcours habituel mais **l'arrêt « Bachet-de-Pesay » des bus en direction de la Praille est en service sur la route de Saint-Julien.** Les lignes de bus TPG continuent à circuler.

Les bus des lignes 43 et 62 utilisent les nouveaux quais 4 et 5 situés à côté des quais des lignes de tramways.

L'accès aux propriétés privées est garanti pendant la durée des travaux.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le 1^{er} octobre 2018 pour une durée de 3 mois environ.

POURQUOI ?

En vue de la mise en service du LÉMAN express, le canton de Genève adapte les infrastructures des stations CEVA. La plateforme ferroviaire du Bachet-de-Pesay offrira ainsi un aménagement urbain de qualité permettant un échange facilité entre les différents moyens de transports.

Pour plus d'informations: <http://www.lemanexpress.ch> / www.ceva.ch

RENSEIGNEMENTS

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE
urbanisme@etat.ge.ch
AVISDETRAVAUX.GE.CH



www.facebook.com/genouveauxquartiers



www.facebook.com/getransports

HALTE CEVA CAROUGE-BACHET

NOUVELLE ÉTAPE DE CHANTIER – MODIFICATION DES FLUX

MOBILITÉ DOUCE

DÈS LE 1^{ER} OCTOBRE 2018 – DURÉE 3 MOIS ENVIRON

